

Supprimer les obstacles aux déplacements suprarégionaux de la faune

Objectif

Le canton s'engage en faveur de la suppression à long terme des obstacles aux déplacements de la faune (selon la stratégie ad hoc), afin de faciliter les migrations des mammifères sauvages sur son territoire.

Objectifs principaux: E Préserver et valoriser la nature et le paysage

Intervenants	Réalisation	Etat de la coordination en général:
Canton de Berne	<input type="checkbox"/> A court terme	jusqu'en 2018
	<input type="checkbox"/> A moyen terme	entre 2018 et 2022
	<input checked="" type="checkbox"/> Tâche durable	
		Coordination réglée
Inspection de la chasse		
OACOT		
OAN		
OCEE		
OPC		
Confédération		
Régions		
Communes		
Autres cantons		
Responsabilité:		
Inspection de la chasse		

Mesure

Mise en œuvre de la stratégie visant la suppression des obstacles aux déplacements de la faune dans le canton de Berne (cf. verso).

Démarche

1. Les services concernés mettent en œuvre la stratégie sous leur propre responsabilité dans leur domaine de compétence.
2. L'Office des ponts et chaussées porte le programme de construction des routes à la connaissance de l'Inspection de la chasse. Cette dernière relève les améliorations possibles s'agissant des passages pour petits animaux et des crapauducs.

Interdépendances/objectifs en concurrence

Suite à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), la planification de l'entretien des routes nationales incombe à l'OFROU à partir de 2008. La Confédération reprend les compétences du canton en tant que maître d'ouvrage.

Au cours des dernières décennies, la densification du réseau des transports ainsi que l'extension des zones urbaines ont contribué au morcellement généralisé du paysage et des milieux vitaux naturels; cette évolution s'est faite au détriment des mammifères sauvages surtout, mais aussi des batraciens et des reptiles, dont l'environnement est de plus en plus cloisonné dans les régions densément peuplées du canton.

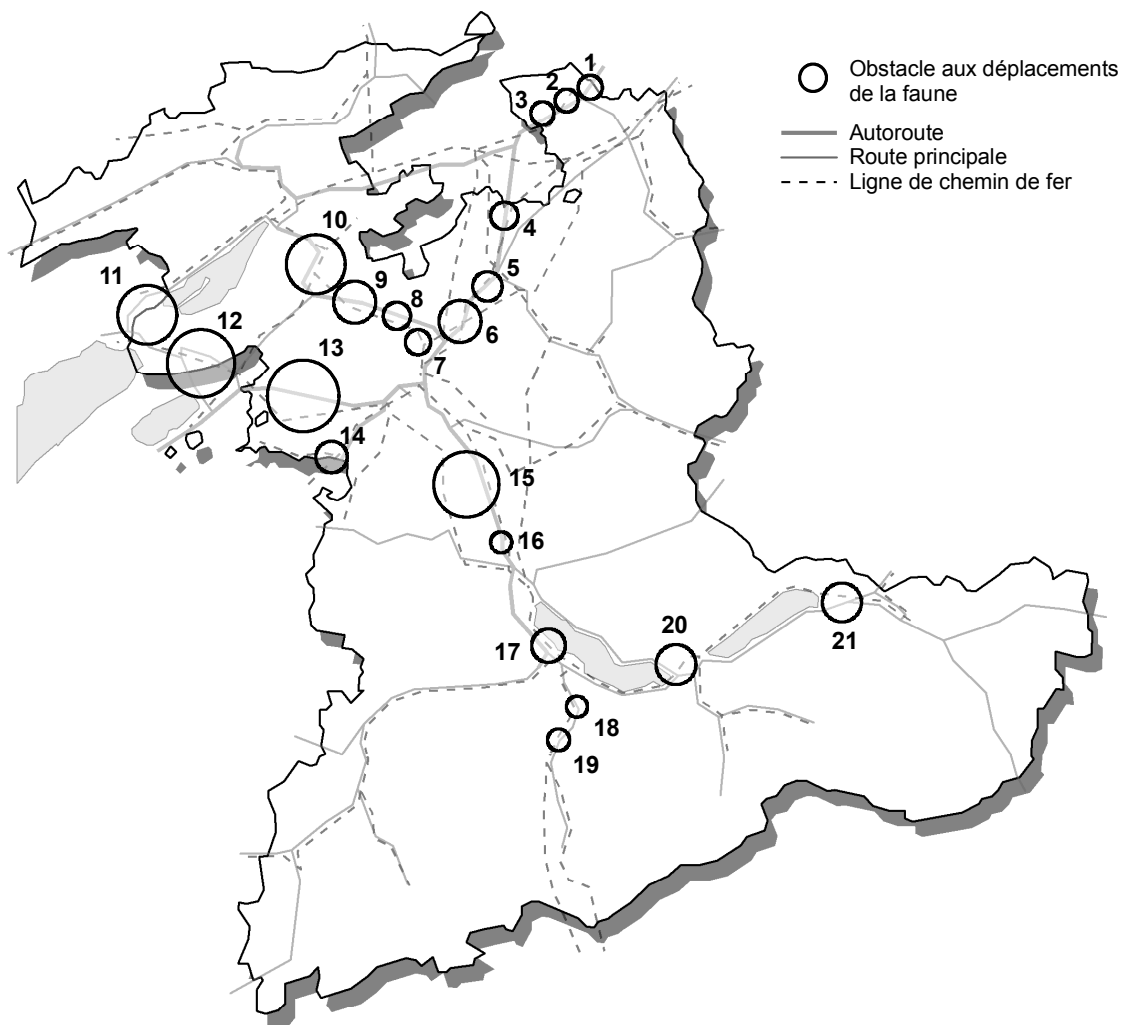
Etudes de base

- Konzept zum Abbau von Verbreitungshindernissen für Wildtiere im Kanton Bern (stratégie visant la suppression des obstacles aux déplacements de la faune dans le canton de Berne, 2007) et documents de l'Inspection de la chasse
- Les corridors faunistiques en Suisse (OFEFP, 2001), Réseau écologique national (REN, OFEFP, 2004)
- Programme de construction des routes cantonales et programme de construction des routes nationales, Rail 2000, AlpTransit

Indications pour le controlling

Indicateur: nombre d'obstacles aux déplacements de la faune entièrement ou partiellement levés

Liste des obstacles aux déplacements de la faune



Obstacles aux déplacements de la faune, en fonction des priorités

Objet	Désignation	Appréciation générale de l'urgence d'une intervention
3*	"Wangen a. d. Aare"	Intervention urgente
6	"Hindelbank"	Intervention urgente, vu la situation concernant l'objet 7
8	"Rapperswil/ Schüpfen"	Intervention urgente, vu la situation concernant l'objet 7
10	"Lyss"	Intervention urgente
14*	"Neuenegg"	Intervention urgente
20*	"Interlaken"	Intervention urgente
21	"Hofstetten b. Brienz"	Intervention urgente
9*	"Grossaffoltern/ Schüpfen"	Intervention moyennement urgente
11*	"Gampelen/ Le Landeron"	Intervention moyennement urgente (urgente à l'ouest de Gampelen); urgente dans le canton de Neuchâtel
12*	"Ins"	Intervention moyennement urgente; urgente dans le canton de Fribourg
13*	"Mühleberg"	Intervention moyennement urgente
16*	"Kiesen"	Intervention moyennement urgente
17	"Spiez"	Intervention moyennement urgente
1*	"Niederbipp"	Intervention impossible (pour l'instant)
2	"Oberbipp"	Intervention impossible (pour l'instant)
7*	"Moosseedorf"	Intervention impossible (pour l'instant)
15	"Rubigen"	Intervention impossible (pour l'instant)
18*	"Emdthal"	Intervention en cours
4*	"Utzenstorf"	Mesures exécutées (Rail 2000)
5*	"Kernenried"	Mesures exécutées (Rail 2000)
19	"Reichenbach"	Mesures exécutées (AlpTransit)

* Corridor d'importance suprarégionale